APPEL A PROJETS « REVER ROUEN »

La Ville de Rouen lance un appel à projets portant sur la conception d'études relatives aux aménagements possibles et impossibles de la ville à Rouen. Il s'adresse aux artistes plasticiens, aux réalisateurs, aux designers, aux architectes et aux urbanistes.

Contexte
En janvier 2011, la Ville de Rouen a initié, en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Rouen, la DRAC Haute-Normandie, l'Ecole supérieure d'art et design Le Havre – Rouen (ESADHaR), l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie), le FRAC Haute-Normandie, le Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime (CAUE76), la Maison de l'architecture et des personnalités du monde de l'art, un travail de réflexion portant sur les relations et interactions entre art et espace public. L'objectif du groupe de réflexion *in cité* est de mettre en commun regards, réflexions et expériences afin d'esquisser une démarche pertinente dans le contexte rouennais d'aujourd'hui.

Au cours des différentes sessions de travail – sur le contemporain, l'espace public ou les formes de l'art dans l'espace public, par exemple –, se sont dégagées plusieurs idées ou questions, notamment la nécessité de l'expérimentation et du risque et le potentiel imaginaire de la ville que peuvent susciter les images, les utopies ou les hétérotopies. C'est alors que l'on apprend l'existence d'un questionnaire surréaliste sur l'urbanisme de Paris[1]…

Objectifs
Le 15 mai 1933, dans le dernier numéro de la revue *Le Surréalisme au service de la Révolution*, le mouvement du même nom lançait un questionnaire sous forme de jeu, invitant les artistes à imaginer « certaines possibilités d'embellissement irrationnel d'une ville ».

Jules Adeline (1845-1909) avait déjà, plusieurs années auparavant, rêvé Rouen, imaginant, par exemple, une colossale statue de Jeanne d'Arc dominant la colline Sainte-Catherine. Parmi les nombreuses gravures qu'il réalisa du Vieux Rouen, une série de dix-neuf images est ainsi purement projective.

77 ans, 5 mois et quelques jours après les Surréalistes, la ville de Rouen renoue avec l'état d'esprit de Jules Adeline : elle invite les artistes d'ici et d'ailleurs à prolonger ses « recherches expérimentales » pour réinventer la ville et imaginer Rouen demain, Rouen dans 77 ans ou Rouen comme jamais n'existera.

La forme d'une ville n'est pas uniquement l'affaire des architectes et des urbanistes. Elle n'est pas uniquement contrainte par les réglementations, les traditions ou les

[1] Caroline Cros, « Démocratiser l'art, des tentatives publiques des années 1930 à nos jours », in CROS, Caroline et Laurent LE BON (dir.), *L'Art à ciel ouvert – Commandes publiques en France 1983-2007*, coll. La Création contemporaine, Paris, Flammarion, 2008 : pp. 133-157.

financements. Elle est aussi affaire de choix et se construit chaque jour, dans les pratiques et les imaginaires des habitants, des visiteurs, des passants.

L'objectif de cet appel à projets est de donner une forme à ces formes possibles d'une ville, sans contraintes de faisabilité, de pérennité ni de durabilité.

Des documents complémentaires (plans, photographies, références bibliographiques, …) sont disponibles sur le forum *in cité* : http://www.rouen.fr/incite

Objet de la consultation
Cette consultation porte sur la conception d'études relatives aux aménagements possibles et impossibles de la ville à Rouen.

L'étude transmise par les candidats prendra la forme :
- D'une note d'intention décrivant son projet et expliquant le lien avec les objectifs formulés dans le présent appel à projets ;
- De plans, esquisses ou images 3D permettant de visualiser le projet et de le situer dans son contexte géographique.

Afin de permettre une compréhension globale de la démarche de l'auteur, cette étude pourra être accompagnée :
- D'un dossier d'artiste incluant curriculum vitae, textes et images, permettant de rendre compte du travail de l'auteur ;
- D'un document attestant de l'engagement professionnel de l'auteur, tel que, pour les artistes, un récépissé de déclaration de début d'activité délivré par la Maison des Artistes avec copie de la liasse Pzéro, le numéro SIRET délivré par l'INSEE ou l'attestation d'affiliation ou d'assujettissement à la Maison des Artistes ou d'affiliation à l'Agessa pour l'année en cours.

Modalités pratiques du choix des candidats
Sept à dix projets seront sélectionnés par le groupe de réflexion *in cité*, réuni en jury. Ce groupe est composé de représentants des services de la Ville (élus à la culture, au patrimoine et à l'urbanisme, direction du développement culturel, direction de l'aménagement urbain, directeur de la communication) et des personnalités du monde de l'art (Sylvain Amic, directeur du musée des Beaux-Arts de Rouen, Jérôme Felin, conseiller arts plastiques de la DRAC, Véronique Souben, directrice du FRAC, Thierry Heynen, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Laure Delamotte-Legrand, artiste et directrice artistique, Jean-Christophe Goulier, architecte-paysagiste au CAUE 76, Fabienne Fendrich, directrice de l'ENSA Normandie).

Les projets seront choisis pour :
- la pertinence de la proposition par rapport aux objectifs du présent appel à projets ;
- la qualité artistique du projet, c'est-à-dire son inscription dans les champs de recherche de la création plastique actuelle.

Ne seront pas particulièrement prises en compte :
- l'expérience de l'auteur dans l'espace public ;
- la faisabilité technique ou financière du projet ;
- les conditions de pérennité de l'œuvre.

Les candidats retenus et non retenus seront informés de ces résultats dès la décision de la Ville prise et au plus tard quinze jours après la réunion du comité de pilotage.

Conditions de diffusion des études sélectionnées
Ces projets seront exposés sous forme d'esquisses, dessins 3D, textes, maquettes, volumes ou projections, en regard des 19 gravures de Jules Adeline, tirées en grand format. La scénographie de l'exposition est confiée à Laure Delamotte-Legrand.

Les esquisses et visuels transmis par les artistes sélectionnés pourront faire l'objet d'une édition spécifique, en lien avec le travail de réflexion mené par le groupe *in cité* et les recherches de Stéphane Rioland sur Jules Adeline.

Ils pourront également figurer dans les supports de communication de la Ville de Rouen, notamment dans l'ouvrage qui restituera les réflexions du groupe de prospective Rouen Capitale (à paraître au printemps 2012).

L'ensemble des propositions reçues répondant au cahier des charges pourront être mises en ligne sur le blog d'*in cité* et/ou l'un des sites édités par la Ville de Rouen (Mémoires urbaines, …).

Calendrier prévisionnel (susceptible de modifications)
5 février 2012 : date limite de dépôt des dossiers
Mi-février 2012 : sélection des projets par le groupe de réflexion *in cité*
Mars-mai 2012 : mise en ligne des projets et préparation de la scénographie de l'exposition (réalisation de maquettes, tirages, …)
Mi-octobre 2012 : ouverture de l'exposition et colloque *in cité*
Décembre 2012 : édition d'un ouvrage de synthèse sur les travaux menés par le groupe de réflexion *in cité*, accompagné des projets issus de l'appel à projets

Rémunération des artistes sélectionnés
Les auteurs des projets sélectionnés seront rémunérés pour les études réalisées, à hauteur de 1 200€ TTC, sous forme de droits d'auteur, cédés pour la totalité des utilisations et des supports.

En plus de cette rémunération et avec l'accord des intéressés, la Ville de Rouen prendra en charge la réalisation de maquettes, tirages ou autres formes de présentation des projets, en vue de l'exposition prévue à l'automne 2012.

Conditions d'envoi et de remise des plis
Les dossiers devront être envoyés, **au plus tard le 5 février 2012,** par voie électronique (format .pdf ou .zip) à jleteurtre@rouen.fr ou par voie postale à :

Ville de Rouen
Direction du développement culturel
Appel à projets REVER ROUEN
27, rue Victor Hugo
76 000 Rouen

Renseignements complémentaires
http://www.rouen.fr/incite
Julie Leteurtre : 02 32 08 17 24 ou jleteurtre@rouen.fr

#